

FORMATEUR SPÉCIALISÉ EN GESTION DE COURSES (FSGC)

Date d'entrée en vigueur : 1 décembre

Description

- Le niveau formateur spécialisé en gestion de courses (FSGC) de Voile Canada est le niveau d'entrée des deux niveaux de la certification de Voile Canada pour les instructeurs en gestion de courses.
- Un FSGC est en mesure de présenter des cours pour certifier des officiels de course adjoints (OCA) et des officiels de course de club (OCC) ainsi que des jaugeurs adjoints (JA) et des jaugeurs (J).
- Un FSGC est en mesure d'enseigner avec confiance les éléments fondamentaux de la gestion de courses et de l'installation de marques.

Certification

- La certification en tant que FSGC de Voile Canada est gérée par le Sous-comité de la gestion des courses de Voile Canada (SCGC).
- La durée de la validité de la certification est de quatre ans*¹.

Conditions préalables

- Au moins deux ans d'expérience en tant qu'OCR certifié ou plus.
- Respecter le code de conduite de Voile Canada.
- Organiser et présenter avec succès au moins deux formations en gestion de courses sous la supervision d'un FSGC titulaire d'une certification.

Compétences requises

- L'enseignement est avant tout une communication. Un candidat de FSGC démontrera une présentation claire, simple et efficace du contenu du cours. Cela comprend une préparation appropriée de toute la documentation et du contenu audiovisuel.
- Une bonne gestion de course nécessite des connaissances et une application pratique de la gestion de groupe, des procédures de course et des règles de course. Un candidat de FSGC démontrera un haut niveau de connaissances, une expérience pratique et des compétences en gestion de course efficace.
- Les gens varient dans le style d'apprentissage et les domaines d'intérêt dans la gestion de course. Un candidat de FSGC doit être un bon auditeur et démontrer sa capacité à adapter la présentation et les explications à la situation. Il est important de fournir des commentaires positifs, spécifiques et informatifs afin que les candidats retenus repartent enthousiasmés par la gestion de la course.



Les documents à l'appui suivants sont exigés pour présenter votre demande.

- Liste de toutes les formations présentées au cours des deux années précédentes avec le nom et l'adresse de courriel du responsable de la formation ou de l'officiel hôte de même que du FFSGC ayant agi comme superviseur.
- Formulaire de demande à l'intention des officiels de course de Voile Canada.
- Code de conduite signé.

Renouvellement de la certification

- Par le SCGC de Voile Canada, après présentation d'une preuve confirmant que le demandeur a présenté trois formations en gestion de courses par période de certification.
- Demande de renouvellement de la certification présentée à Voile Canada au moyen du formulaire de demande à l'intention des officiels de course de Voile Canada.
- Maintien de la certification d'OCR ou plus.

Quel est le niveau supérieur?

Le niveau le plus élevé en matière de formation en gestion de courses est formateur de formateurs spécialisés en gestion de course (FFSGC). Le formateur de formateurs spécialisés en gestion de course est en mesure de présenter le cours de gestion de course avancée de Voile Canada pour certifier des officiels de course régionaux (OCR) et des officiels de course nationaux (OCN).

